

Le national...un port d'attache ?



Face à l'accentuation non délibérée d'une rationalisation inéluctable, la compétition nationale se mue bien souvent en une bouée de sauvetage. Certes elle n'est pas exempte de discussions la concernant. Mais ces dernières sont de loin moins pesantes que celles véhiculées au niveau de la vitesse et du petit demi-fond.

Quelle sera l'évolution du sport ailé durant cette trêve hivernale 2024 ? Difficile à prévoir et à dire. Mais, sans verser dans un pessimisme ambiant, il s'avère honnête de reconnaître que les signaux ailés ne sont pas partout au vert. De récentes annonces d'arrêts d'amateurs, de sociétés le prouvent. Il est vrai, la survie d'une société dépend généralement de quelques bras obstinés. La moyenne d'âge des colombophiles ne rassure pas. Une rationalisation « naturelle » ne garantit pas la pérennité du sport ailé... c'est le risque à courir.



Etat des lieux. Découragement, absence de réussite, sentiment de délaissement, préséance des méga-colonies, accords controversés... témoignent que la colombophilie est, depuis belle lurette, entrée dans une nouvelle ère. Une ère comparable à la mutation toujours en cours de la société. Le culte sportif du « petit panier », jadis d'actualité, est bel et bien balayé comme l'attestent, de semaine en semaine en période de compétition, les contingents alignés par maintes colonies. Le culte du grand nombre est désormais un symbole de considération dans le milieu ailé sans pour autant garantir un avenir fécond. Les réflexions de maints amateurs les incitent bien souvent à prendre part aux confrontations nationales. Ces dernières saisons, des nouvelles arrivées d'amateurs y sont en effet recensées, tributaires en général de la recherche d'un contexte sportif différent cependant en régression en 2024...

Démarche. Dans ce dossier développant différentes thématiques, « Coulon Futé » a pour objectif de rechercher de plausibles corrélations entre les nombres de licences dans les provinces et les résultats sportifs forgés par ces dernières durant la saison.



Thématique 1 – Recensement des licences 2024.

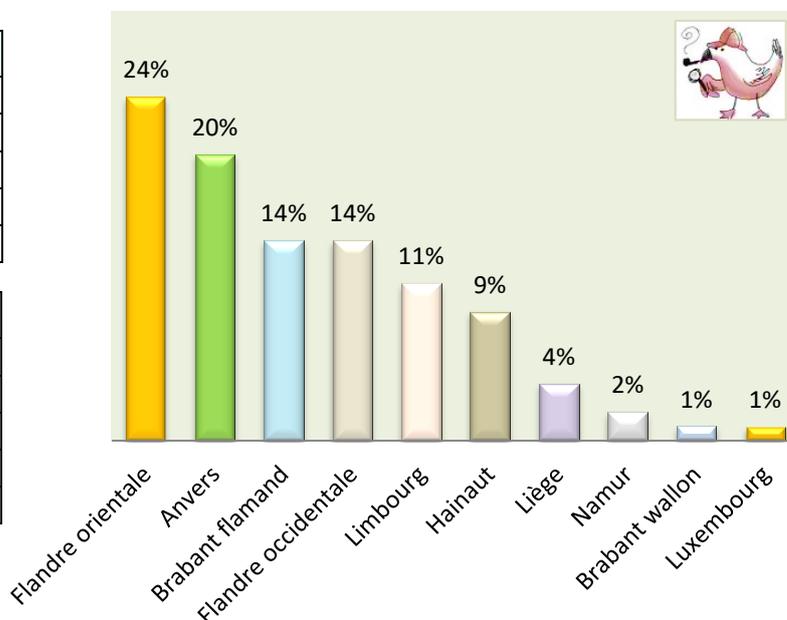
En début octobre 2024, les dix provinces belges recensaient 14.401 licences. Un nombre, de toute évidence, supérieur à celui des colonies en activité. Les associations d'amateurs le justifient. Le tableau ci-dessous permet de constater :

- ✓ la disparité entre les nombres de licences flamandes (11.816 – 82 %) et francophones (2.585 – 18 %) ;
- ✓ la prédominance des cinq provinces flamandes ;
- ✓ la préséance majoritaire des Francophones dans les fonctions au sein du Conseil d'Administration National (CA). La présidence est occupée par Anvers (2^{ème} province au nombre des licences), la vice-présidence flamande par la Flandre occidentale (4^{ème}), la vice-présidence francophone et la présidence du Comité Sportif National par le Brabant wallon (9^{ème}), le poste de trésorier par le Luxembourg (10^{ème}), le poste de conseiller juridique national par Liège (7^{ème}).

Répartition des licences (pourcentages arrondis)

Provinces flamandes	
Flandre orientale	3.389 – 24 %
Anvers	2.864 – 20 %
Brabant flamand	1.989 – 14 %
Flandre occidentale	1.948 – 14 %
Limbourg	1.626 – 11 %

Provinces francophones	
Hainaut	1.291 – 9 %
Liège	536 – 4 %
Namur	343 – 2 %
Brabant wallon	284 – 1 %
Luxembourg	131 – 1 %



Les cinq provinces francophones constituent deux Entités Provinciales Regroupées :

- ✓ Hainaut-Brabant wallon 1.575 licences – 11 %
- ✓ Liège-Namur-Luxembourg 1.010 licences – 7 %.



Quelles contributions furent exercées par chaque province dans les journées de compétition nationale ? Sont-elles en parfaite corrélation avec leurs nombres respectifs de licences demandées ? La province de Luxembourg n'a toutefois pas participé à l'intégralité des compétitions nationales.

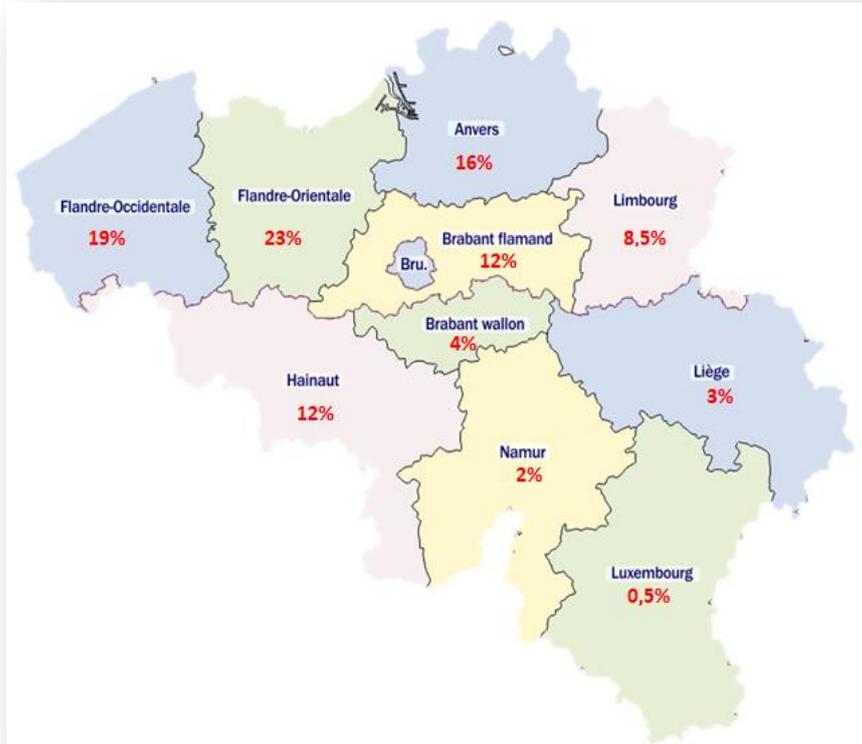
Thématique 2 - La participation dans chaque province.

Lors de la dernière saison écoulée, les résultats nationaux publiés par le site RFCB permettent de calculer que 423.365 pigeons concoururent au niveau national. 296.904 au total des 13 journées de grand demi-fond, 82.909 au total des 10 journées de fond et 43.552 au total des sept journées de grand fond. Quelques minimes différences existent cependant entre ces dernières données et celles reprises par les statistiques RFCB établies, des différences portant uniquement sur le grand fond. Retenons qu'Anvers (superficie de 2.876 km²) comptait au maximum 11 bureaux nationaux opérationnels, le Brabant flamand (2.118 km²) 16, le Brabant wallon (1.097 km²) 4, la Flandre occidentale (3.197 km²) 10, la Flandre orientale (3.007 km²) 13, le Hainaut (3.813 km²) 9, Liège (3.857 km²) 5, le Limbourg (2.427 km²) 10, le Luxembourg (4.459 km²) 2 et Namur (3.675 km²) 2. Les cinq provinces flamandes totalisent une superficie de 13.625 km², les cinq francophones une de 16.901 km².

Les quatre tableaux ci-dessous synthétisent la saison nationale 2024 au niveau de la participation (pourcentages arrondis).

Participation provinciale en grand demi-fond national (pourcentages arrondis)

Provinces	participations
Flandre orientale	67.543 – 23 %
Flandre occidentale	57.954 – 19 %
Anvers	49.146 – 16 %
Hainaut	35.532 – 12 %
Brabant flamand	35.433 – 12 %
Limbourg	25.430 – 8,5 %
Brabant wallon	10.993 – 4 %
Liège	8.681 – 3 %
Namur	5.034 – 2 %
Luxembourg	1.158 – 0,5 %

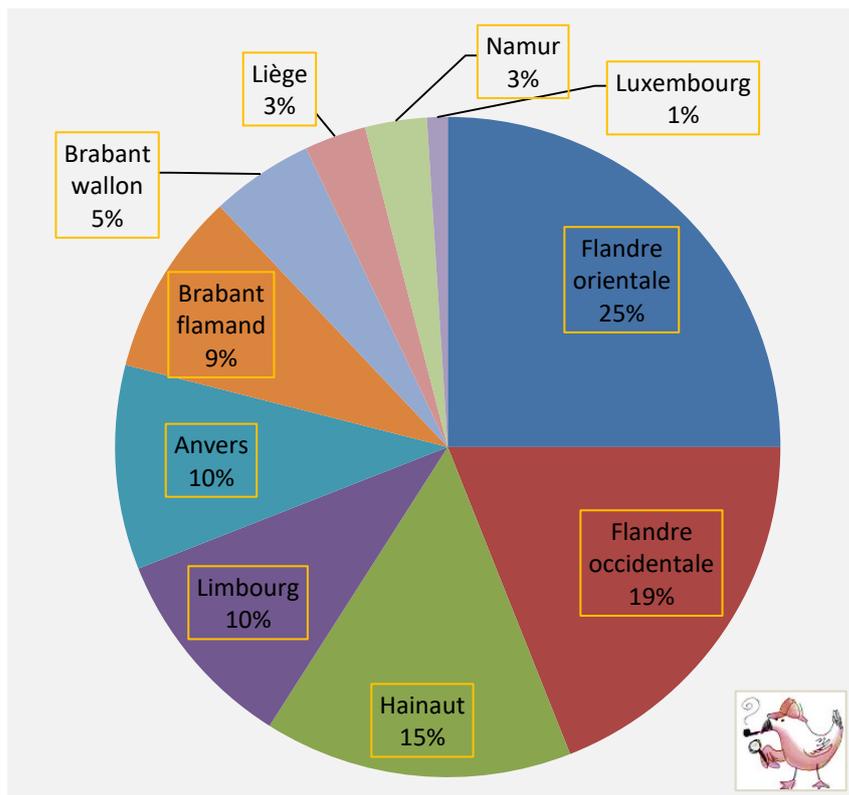


L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 46.525 (16 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 14.873 (5 %).



Participation provinciale en fond national (pourcentages arrondis)

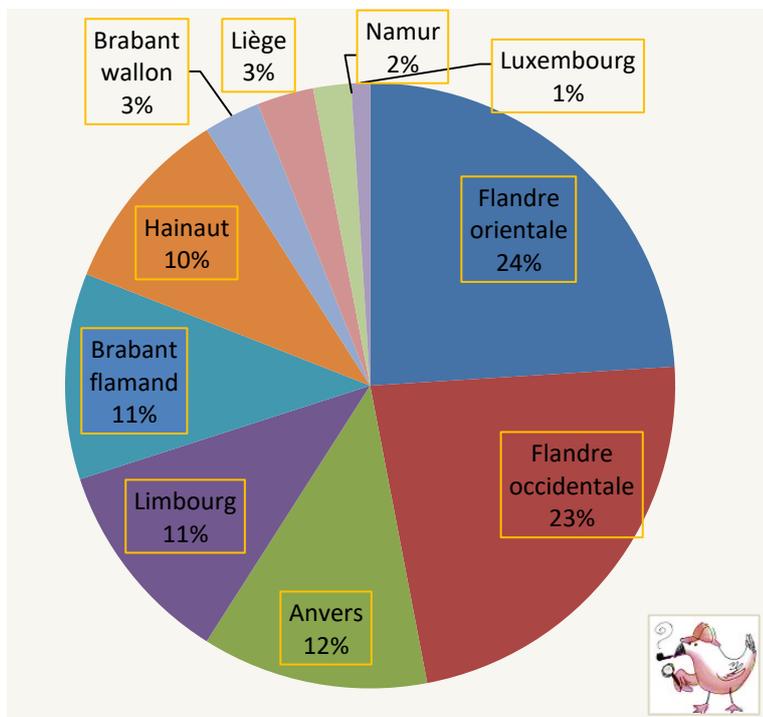
Provinces	participations
Flandre orientale	20.432 – 25 %
Flandre occidentale	15.777 – 19 %
Hainaut	12.602 – 15 %
Limbourg	8.587 – 10 %
Anvers	8.204 – 10 %
Brabant flamand	7.496 – 9 %
Brabant wallon	3.830 – 5 %
Liège	2.763 – 3%
Namur	2.317 – 3 %
Luxembourg	901 – 1 %



L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 16.432 (20 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 5.981 (7 %).

Participation provinciale en grand fond national (pourcentages arrondis)

Provinces	Participations
Flandre orientale	10.510 – 24 %
Flandre occidentale	9.994 – 23 %
Anvers	5.206 – 12 %
Limbourg	4.828 – 11 %
Brabant flamand	4.537 – 11 %
Hainaut	4.387 – 10 %
Brabant wallon	1.248 – 3 %
Liège	1.178 – 3 %
Namur	776 – 2 %
Luxembourg	581 – 1 %

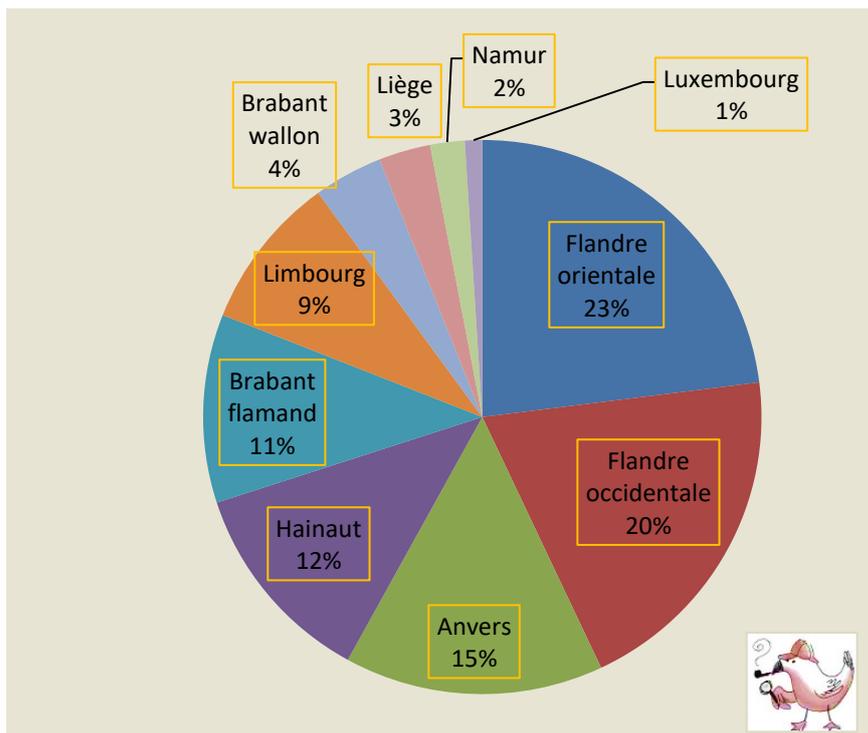


L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 5.635 (13 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 2.535 (6 %).



Participation provinciale totale dans les compétitions nationales (pourcentages arrondis)

Provinces	Participations
Flandre orientale	98.485 – 23 %
Flandre occidentale	83.725 – 20 %
Anvers	62.556 – 15 %
Hainaut	52.521 – 12 %
Brabant flamand	47.466 – 11 %
Limbourg	38.845 – 9 %
Brabant wallon	16.071 – 4 %
Liège	12.622 – 3 %
Namur	8.127 – 2 %
Luxembourg	2.640 – 1 %

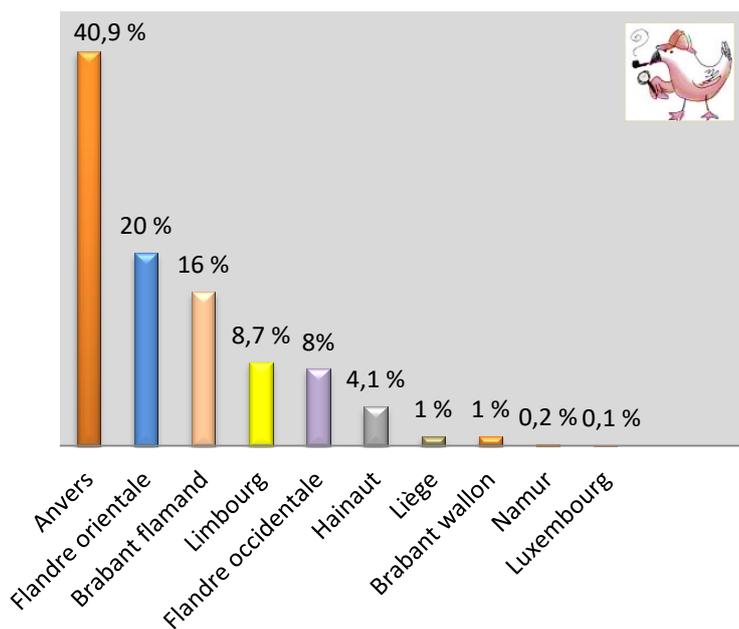


L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 68.592 (16 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 23.389 (6 %).

Thématique 3 - La réussite dans les tops 50 nationaux

En grand demi-fond, 27 concours ont été crédités du label national. Dès lors 1.350 prix ont été distribués dans les différents « tops 50 ». Le point par province.

Provinces	Participations
Anvers	553 – 40,9 %
Flandre orientale	268 – 20 %
Brabant flamand	216 – 16 %
Limbourg	118 – 8,7 %
Flandre occidentale	108 – 8 %
Hainaut	56 – 4,1 %
Liège	14 – 1 %
Brabant wallon	12 – 1 %
Namur	3 – 0,2 %
Luxembourg	2 – 0,1 %

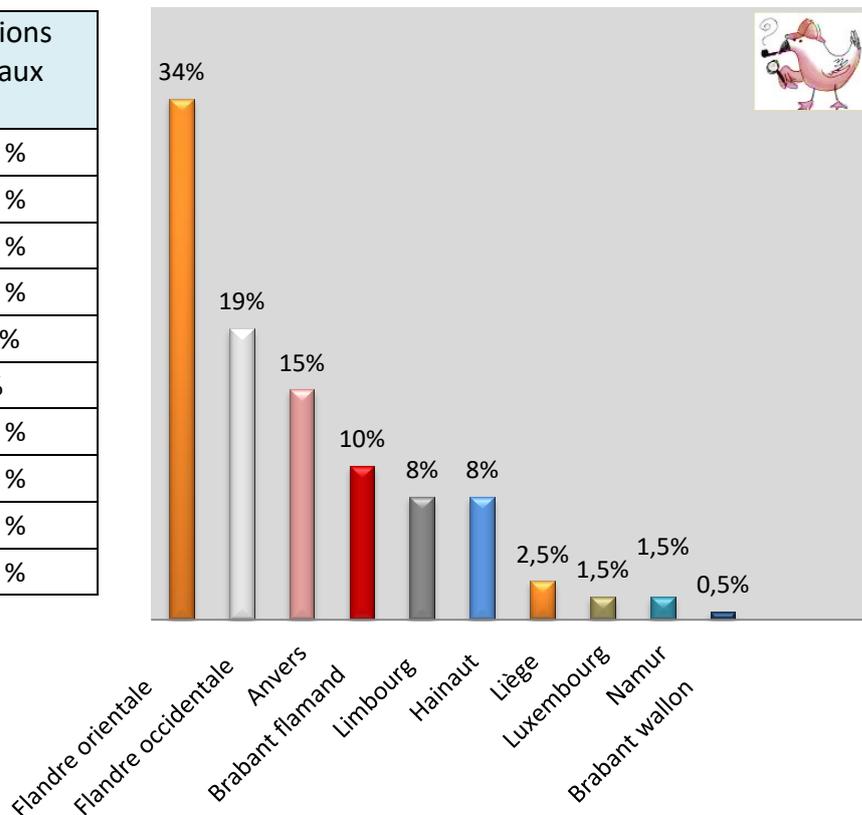


L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 68 (5 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 19 (1,3 %).



En fond, 16 concours ont été crédités du label national. 750 prix ont été seulement distribués dans les 15 « tops 50 », Cahors ayant été l'objet d'un retour. Le point par province.

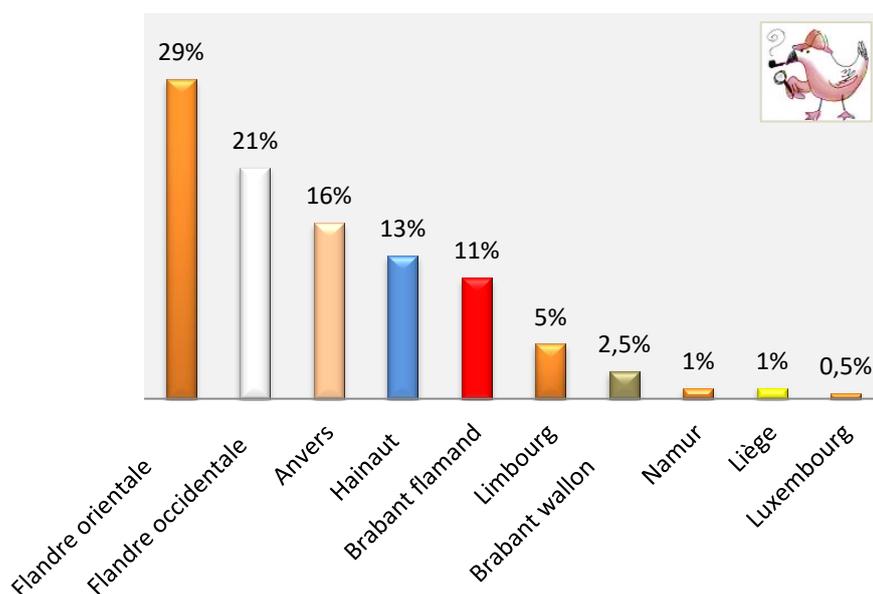
Quorum par province des citations dans les 15 « tops 50 » nationaux (pourcentages arrondis)	
Flandre orientale	256 – 34 %
Flandre occidentale	145 – 19 %
Anvers	112 – 15 %
Brabant flamand	73 – 10 %
Limbourg	61 – 8 %
Hainaut	59 – 8 %
Liège	19 – 2,5 %
Luxembourg	11 – 1,5 %
Namur	10 – 1,5 %
Brabant wallon	4 – 0,5 %



L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 63 (8,5 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 40 (5 %).

En grand-fond, 9 concours ont été crédités du label national. Dès lors 450 prix ont été distribués dans les « tops 50 ». Le point par province.

Quorum par province des citations dans les 9 « tops 50 » nationaux (pourcentages arrondis)	
Flandre orientale	256 – 34 %
Flandre occidentale	145 – 19 %
Anvers	112 – 15 %
Brabant flamand	73 – 10 %
Limbourg	61 – 8 %
Hainaut	59 – 8 %
Liège	19 – 2,5 %
Luxembourg	11 – 1,5 %
Namur	10 – 1,5 %
Brabant wallon	4 – 0,5 %

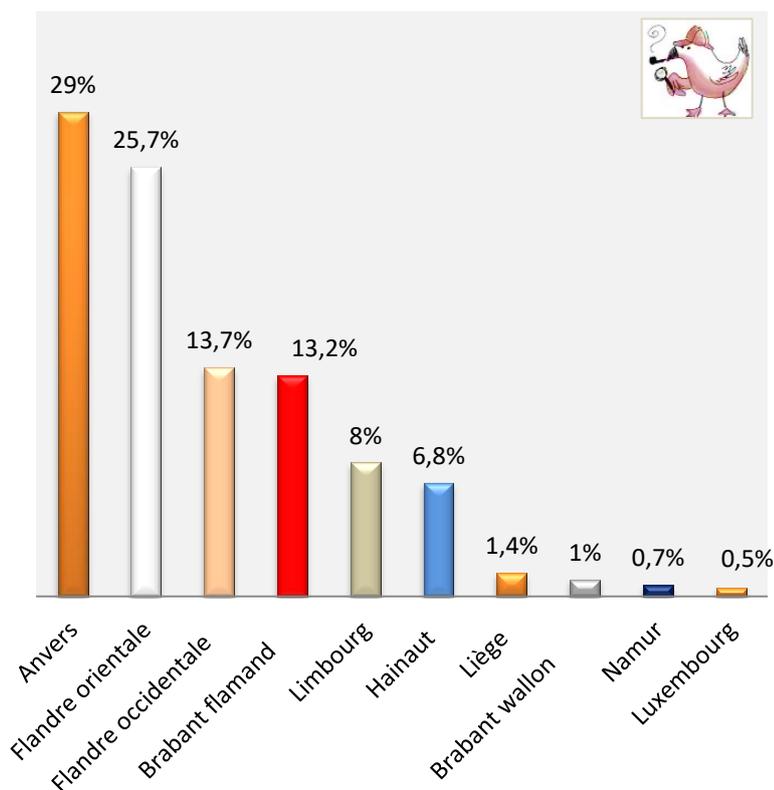


L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 68 (15,5 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 11 (2,5 %).



Au total des trois disciplines, 52 concours ont été crédités du label national. 2.550 prix ont été seulement distribués dans les 51 « tops 50 », Cahors ayant été l'objet d'un retour. Le point par province.

Quorum par province des citations dans les 51 tops 50 nationaux (pourcentages arrondis)	
Anvers	739 – 29 %
Flandre orientale	654 – 25,7 %
Flandre occidentale	347 – 13,7 %
Brabant flamand	338 – 13,2 %
Limbourg	203 – 8 %
Hainaut	172 – 6,8 %
Liège	37 – 1,4 %
Brabant wallon	27 – 1 %
Namur	18 – 0,7 %
Luxembourg	15 – 0,5 %

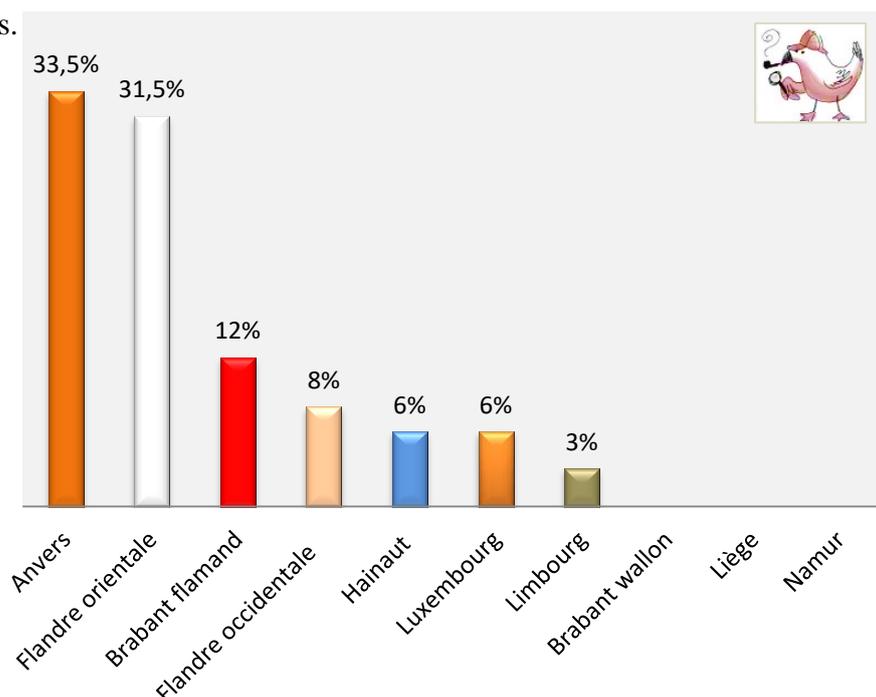


L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 199 (7,8 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 70 (2,6 %)

Thématique 4 - Le noir-jaune-rouge par province

Comme précité ci-dessus, 52 concours ont été crédités du label national. En réalité, 51 palmes ont été distribuées pour cause du retour de Cahors.

Quorum par province des victoires nationales (pourcentages arrondis)	
Anvers	17 – 33,5 %
Flandre orientale	16 – 31,5 %
Brabant flamand	6 – 12 %
Flandre occidentale	4 – 8 %
Hainaut	3 – 6 %
Luxembourg	3 – 6 %
Limbourg	2 – 3 %
Brabant wallon	-
Liège	-
Namur	-



L'EPR Hainaut-Brabant wallon totalise 3 (6 %), l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 3 (6 %).



Thématique 5 - L'apport d'une réflexion personnelle

Ce dossier comporte maintes données numériques. C'est une évidence. Ces dernières permettent de cerner, en toute objectivité, la campagne nationale par le simple fait d'avoir initié quelques pistes de réflexion. Maintenant il reste à les interpréter, à les analyser. Pour faciliter la démarche, un nouveau champ à la prospection est ouvert par le comparateur ci-dessous des pourcentages précités. Tout un quidam peut entre autres conclure si l'hégémonie d'une province est homogène ou non.

Province	Thématique 1 Licences	Thématique 2 Participation au contingent national	Thématique 3 Prix dans les « tops 50 » nationaux	Thématique 4 Victoires nationales
Anvers	20 %	19 %	29 %	33,5 %
Brabant flamand	11 %	11 %	13,2 %	12 %
Brabant wallon	1 %	4 %	1 %	-
Flandre occidentale	14 %	20 %	13,7 %	8 %
Flandre orientale	24 %	23 %	25,7 %	31,5 %
Hainaut	9 %	12 %	6,8 %	6 %
Liège	4 %	3 %	1,4 %	-
Limbourg	11 %	9 %	8 %	3 %
Luxembourg	1 %	1 %	0,5 %	6 %
Namur	2 %	2 %	0,7 %	-

